

**Arrêté préfectoral n° DDCSPP/SPA/20200724-0001 ordonnant des chasses particulières
pour la capture de blaireaux (Meles Meles) dans les zones définies à risque de tuberculose bovine
pour la faune sauvage**

Le préfet de la Dordogne
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code Rural et de la Pêche maritime notamment le titre II, les articles L.223-1 à L.223-8 et les articles R.223-3 à R.223-8 ;

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L.427-1 et L.427-6 ;

Vu la loi 2005-157 du 23 février 2005 relative aux développements ruraux, notamment l'article L.425-5 ;

Vu la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret du 21 novembre 2018 nommant Frédéric PERISSAT, préfet de la Dordogne ;

Vu l'arrêté du 19 pluviôse an V relatif à la chasse des animaux nuisibles ;

Vu l'Arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 septembre 2003 fixant les mesures techniques et administratives relatives à la prophylaxie collective et à la police sanitaire de la tuberculose des bovinés et des caprins, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives au piégeage des animaux classés nuisibles en application de l'article L. 427-8 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel modifié du 29 juillet 2013 relatif à la définition des dangers sanitaires de première et deuxième catégories pour les espèces animales ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 décembre 2016 relatif à certaines mesures de surveillance et de lutte contre la tuberculose lors de la mise en évidence de cette maladie dans la faune sauvage ;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-708 du 24 septembre 2018 relative à la surveillance épidémiologique de la tuberculose dans la faune sauvage en France : dispositif SYLVATUB ;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-829 du 13/11/2018 relative à l'application de l'arrêté du 07/12/2016 relatif à certaines mesures de surveillance et de lutte contre la tuberculose lors de la mise en évidence de cette maladie dans la faune sauvage, à la surveillance épidémiologique de la tuberculose bovine dans la faune sauvage en France ;

Vu la note de service DGAL/SDSPA/NS 2018-699 du 19 septembre 2018 relative aux changements des niveaux de surveillance du dispositif SYLVATUB ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DDT/SEER/EMN 19-6167 du 15 novembre 2019 relatif au commissionnement des lieutenants de louveterie pour la période 2020-2024 ;

Vu l'habilitation des piégeurs agréés de la Dordogne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2420200129-002 du 29 janvier 2020, portant déclaration d'infection de la faune sauvage vis-à-vis de la tuberculose bovine et prescrivant des mesures de surveillance, de prélèvement et de lutte au sein d'une zone à risque de tuberculose bovine ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015056-003 du 25 février 2015 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose dans le département de la Dordogne ;

Considérant l'avis en date du 8 avril 2011 de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) relatif à la tuberculose bovine dans la faune sauvage (saisine 2010-SA-0154) ;

Considérant les orientations de surveillance actées en comité de pilotage national SYLVATUB, reprises par les notes de service DGAL/SDSPA/2018-829 du 13 novembre 2018, DGAL/SDSPA/2018-699 du 19 septembre 2018 et DGAL/SDSPA/2018-708 du 24 septembre 2018 ;

Considérant la recrudescence de foyers de tuberculose bovine dans les cheptels bovins de la Dordogne depuis 2004, malgré les mesures prises, notamment d'abattage ;

Considérant la mise en évidence de foyers de tuberculose bovine dans la faune sauvage, chez plusieurs espèces et notamment chez les blaireaux en Dordogne depuis 2010 ;

Considérant le risque de transmission de la tuberculose des bovins aux animaux de la faune sauvage et des animaux de la faune sauvage aux animaux domestiques ;

Considérant que le taux d'infection de la faune sauvage, notamment chez le blaireau, peut favoriser, du fait des déplacements d'animaux, une extension de la maladie au-delà de la zone infectée ;

Considérant la nécessité de prévenir la circulation de la tuberculose au sein des animaux de la faune sauvage ;

Considérant la situation exposée par le directeur départemental de la protection des populations ;

Considérant la nécessité à agir ;

Considérant la consultation du public ayant eu lieu du 24 juin 2020 au 15 juillet 2020, la synthèse des avis reçus et les motifs de la décision en application de l'article L. 120-1 du code de l'environnement ;

Vu l'avis favorable du directeur départemental des territoires de la Dordogne ;

Vu l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de la Dordogne ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Dordogne,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Chasses particulières aux fins de surveillance de la tuberculose bovine

Conformément au chapitre III de l'arrêté préfectoral n° 2420200129-002 du 29 janvier 2020 portant déclaration d'infection de la faune sauvage vis-à-vis de la tuberculose bovine et prescrivant des mesures de surveillance, de prélèvement et de lutte au sein d'une zone à risque de tuberculose bovine ; des chasses particulières sont organisées sur tout ou partie du territoire départemental, y compris les territoires visés au 5° du L.422-10 du code de l'environnement, à des fins de surveillance et de lutte contre la tuberculose bovine.

ARTICLE 2 : Objectifs et Zones de prélèvements

Les zones concernées par les mesures prévues au présent arrêté sont définies à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2420200129-002 du 29 janvier 2020, portant déclaration d'infection de la faune sauvage vis-à-vis de la tuberculose bovine et prescrivant des mesures de surveillance, de prélèvement et de lutte au sein d'une zone à risque de tuberculose.

Sans préjudice des mesures prévues aux articles 4, 5, 6, 7 et 8 de l'arrêté préfectoral n° 2420200129-002 du 29 janvier 2020 ; portant déclaration d'infection de la faune sauvage vis-à-vis de la tuberculose bovine et prescrivant des mesures de surveillance, de prélèvement et de lutte au sein d'une zone à risque de tuberculose bovine, les mesures prévues par le présent arrêté consisteront :

- au prélèvement de blaireaux afin de dépister la présence de mycobactéries responsables de la tuberculose bovine sur les communes de la zone dite « à risque »,
- au prélèvement de blaireaux afin de réguler les populations de blaireaux sur les communes de la zone dite « infectée ».

+ Zone tampon

Il faudra procéder autant que possible à un inventaire et à la localisation des terriers.

Une surveillance « événementielle » sera mise en œuvre pour s'assurer qu'il n'y ait pas de mouvement de blaireaux infectés en dehors de la zone infectée. Cette surveillance s'appuiera sur l'analyse systématique des blaireaux trouvés morts.

Les blaireaux trouvés morts au bord des routes doivent être collectés, sans période de restriction de prélèvements, sous réserve que leur état de conservation soit compatible avec la réalisation des analyses. À cette fin, ils doivent être soit ramassés dans les meilleurs délais selon le dispositif mis en œuvre par la DDCSPP (notamment SAGIR), aux fins d'identification et d'acheminement vers le laboratoire pour analyse.

++ Zone infectée

En zone infectée et, plus particulièrement, en ZRP telle que définie à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2420200129-002 du 29 janvier 2020, portant déclaration d'infection de tuberculose bovine dans la faune sauvage en Dordogne, il sera procédé à l'inventaire exhaustif des terriers et à leur localisation.

Conformément à l'avis ANSES du 8 avril 2011 et sans préjudice des mesures prévues à l'article 8 de l'arrêté préfectoral n° 2420200129-002 du 29 janvier 2020, portant déclaration d'infection de tuberculose bovine dans la faune sauvage en Dordogne, il sera mis en œuvre une régulation des populations visant la dépopulation des terriers. Les terriers feront l'objet de prélèvements systématiques, jusqu'à disparition de tout signe d'activité dans et autour de ces terriers.

Après dépopulation effective, objectivée par l'absence de signe d'activité durant au moins un an, dans et autour des terriers, les terriers pourront être neutralisés après accord de la DDCSPP.

Conformément à l'avis ANSES du 8 avril 2011, une surveillance pourra être menée parallèlement à la régulation des populations. Celle-ci s'effectuera sur instruction du directeur de la DDCSPP, notamment en cas de dégradation de la situation épidémiologique sur les cheptels bovins et la faune sauvage.

+++ Hors zone à risque

Sur le reste des communes du département (« zone indemne »), une surveillance événementielle basée sur l'analyse des blaireaux trouvés morts en bord de route peut être menée afin d'approfondir la surveillance sur l'ensemble du territoire. Celle-ci s'effectuera sur instruction du directeur de la DDCSPP.

ARTICLE 3 : Organisation des prélèvements

Les opérations de prélèvements sont autorisées du lendemain de la parution au recueil des actes administratifs jusqu'à sa date anniversaire pour la zone infectée, avec un arrêt temporaire des prélèvements du 15 janvier au 15 mai en zone tampon ou de prospection, afin de permettre la reproduction de l'espèce.

Elles sont placées sous l'autorité des lieutenants de louveterie du département de la Dordogne qui en organisent la mise en œuvre sur leur territoire de compétence. Ils coordonnent notamment les actions techniques des piégeurs agréés placés sous leur autorité. L'ensemble des lieutenants de louveterie du département de la Dordogne est concerné.

Pour l'ensemble du département, la répartition des zones d'actions pour chaque lieutenant de louveterie sera déterminée en fonction de leur situation géographique et de leur charge de travail. En cas d'exercice en dehors de leur circonscription, chaque lieutenant de louveterie sera spécifiquement mandaté pour mettre en œuvre les missions prévues au présent arrêté.

La liste des piégeurs agréés autorisés à participer aux actions de prélèvement prescrites dans le présent arrêté est tenue par la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de population de la Dordogne. La liste en vigueur au jour de la signature du présent arrêté est jointe en **annexe 1**.

ARTICLE 4 : Moyens de prélèvements autorisés

Les prélèvements se feront par piégeage ou par tir.

L'utilisation de collets à arrêtoir, placés en coulée à ras de terre est autorisée. A cette exception près, l'ensemble des dispositions relatives à l'utilisation des collets à arrêtoir, prévues dans l'arrêté du 29 janvier 2007 sus-cité doivent être respectées. Pour ce mode opératoire, les lieutenants de louveterie peuvent s'adjoindre les services de piégeurs agréés inscrits sur la liste établie par la DDCSPP (**annexe 1**).

Des cages pièges peuvent également être utilisées.

La répartition des pièges doit être établie en relation avec les éléments de connaissance du terrain tenant compte de la disposition des bâtiments d'élevage et des pâturages, de la topographie des zones concernées et des indices de présence des blaireaux. Toute personne, notamment agriculteur ou propriétaire des terrains sur lesquels les collets sont posés, peuvent assurer par délégation du piégeur ou du lieutenant de louveterie la surveillance de ces derniers, et prévenir le piégeur (ou le louvetier) en cas de prise.

Des prélèvements par tir peuvent être effectués :

- de jour, en période d'ouverture officielle de chasse par tout chasseur titulaire d'un permis de chasse valide conformément à la réglementation en vigueur.
- de jour, hors du cadre habituel de la chasse, les lieutenants de louveterie pourront effectuer eux-mêmes des tirs de prélèvements. Le cas échéant, ils pourront s'adjoindre les services d'un ou deux tireurs désignés par eux et placés sous leur autorité. Le jour s'entend du temps qui commence une heure avant le lever du soleil et une heure après son coucher.
- de nuit, avec utilisation de sources lumineuses, les lieutenants de louveterie, sous réserve d'avoir prévenu 24 heures à l'avance le maire de la commune concernée, la brigade de gendarmerie du secteur ainsi que l'Office français de la biodiversité, sont seuls autorisés à pratiquer ces prélèvements ; ils peuvent néanmoins faire appel à des tiers pour les aider dans la mise en œuvre de ce type d'intervention.

Les prélèvements en tirs de nuit et de chasses particulières ne permettant pas *in fine* la récupération des cadavres pour analyses doivent être recensés par le lieutenant de louveterie afin de permettre une juste évaluation des prélèvements effectués.

Pour les zones tampon, les prélèvements seront effectués en priorité à partir des blaireaux trouvés morts en bord de route.

ARTICLE 5 : Traitement des prélèvements

Les blaireaux capturés par piégeage sont immédiatement mis à mort, sans souffrance ; une arme à feu de petit calibre peut être utilisée, sous réserve de n'être chargée que sur le lieu de capture et au moment précédant la mise à mort.

Lors de la manipulation des animaux et du matériel, le port de gants à usage unique est obligatoire.

Quel que soit le mode de prélèvement (piégeage ou tir), les animaux prélevés sont placés en sacs et identifiés par un numéro unique, ce numéro devant être reporté sur la fiche de prélèvement.

Les animaux ainsi identifiés sont acheminés selon les directives des lieutenants de louveterie vers les congélateurs de stockage, puis vers le Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche de la Dordogne pour nécropsie et si nécessaire prélèvement pour analyse de nœuds lymphatiques pour analyse par PCR et/ou bactériologie.

ARTICLE 6 : Fournitures et Indemnisations

Les modalités de mises en œuvre des prélèvements (fourniture des collets, du matériel de prélèvements...), les documents à utiliser, les modalités d'acheminement des prélèvements aux laboratoires ainsi que les indemnités attribuées aux piégeurs et aux lieutenants de louveterie sont décrits dans des conventions passées entre le directeur de la direction départementale en charge de la protection des populations, le président de la fédération départementale des chasseurs, le président du groupement de défense sanitaire du département, le président de l'association des lieutenants de louveterie, le président de l'association des piégeurs, et les directeurs des laboratoires impliqués.

ARTICLE 7 : Abrogation

L'arrêté préfectoral n° 2015056-003 du 25 février 2015 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose dans le département de la Dordogne est abrogé.

ARTICLE 8 : Recours

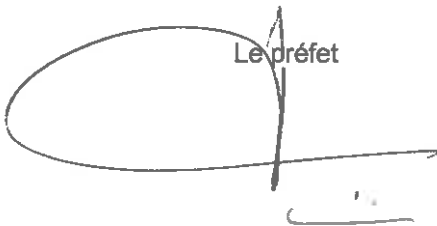
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent, dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet « www.telerecours.fr ». Le présent arrêté peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique. Le recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la décision expresse ou implicite de l'autorité compétente.

ARTICLE 9 : Mesures exécutoires

Le secrétaire général de la préfecture de Dordogne, le commandant du groupement de gendarmerie, les maires des communes concernées, le directeur départemental en charge de la protection des populations, le directeur départemental des territoires et de la mer, le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité et les lieutenants de louveterie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Périgueux le 24 juillet 2020

Le préfet



Frédéric PERISSAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE DORDOGNE

Services de l'État
Cité administrative
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale et de
Protection des populations
24024 PERIGUEUX Cedex

ANNEXE 1

À l'arrêté préfectoral n° 20200724-0001 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose bovine dans le département de la Dordogne (24)
Mise à jour le 22 Mars 2021

Liste définie à l'article 3 des piègeurs agréés autorisés à participer aux actions de prélèvement au jour de la signature du présent arrêté :

NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	COMMUNE
ABADIE	BERNARD	CAZALOU	24550	ST CERNIN DE L'HERM
ABRIEUX	PATRICK	2 HAMEAU DES CHABROULIES	24110	MONTREM
AGUERRE	DOMINIQUE	LE GROS PERRIER	24390	GRANGE D'ANS
ALICOT	CHRISTIAN	MALEFAGE	24170	LARZAC
ALLAFORT	JOEL	LES CHAMPS	24300	LUSSAS ET NONTRONNEAU
ALLEGRIER	ALAIN	BEAUMONT	24640	LE CHANGE
AMBLARD	JEAN	LES PRESSES	24200	PROISSANS
AMOUREUX	THIERRY	BOURG	24300	LA CHAPELLE MONTMOREAU
ANDRIEUX	BRUNO	LES MILLASSES	24600	PETIT BERSAC
ANDRIEUX	JEAN CLAUDE	VILLEMERCIER	24360	ST BARTHELEMY DE BUSSIERE
ANGELY	CLEMENT	PAROUTY	24140	BELEYMAS
ARCHER	CHRISTOPHE	LE MOULIN RUINE	24300	LE BOURDEIX
ARGIVIER	ALAIN	24 CROIX DU SAUVAGE	24600	VANXAINS
ARPONTET	JEAN PIERRE	LE PERIER	24200	SARLAT LA CANEDA
ARRETCHÉ	CHRISTIAN	GUILLASSOU	24110	ST LEON SUR L'ISLE
ARVIEUX	GERARD	LES GRANDS BOIS	24800	ST PAUL LA ROCHE
AUDOUIN	FRANCIS	CHEZ TUTAUD	24600	VILLETUREIX
AUMETTRE	MICHEL	BORD	24210	ST RABIER
AUPY	MARTINE	LE PETIT ROCHAT	24320	CHAMPAGNE FONTAINE
AUPY	MICHEL	CHEZ RATEAU	24320	VERTEILLAC
ARNAUD	THOMAS	LA BASSE VAURE	24350	MENSIGNAC

AUTARD	GÉRARD	LE GARRIT	24550	CAMPAGNAC LES QUERCY
AUTIERE	JEAN CLAUDE	ROUFFELIER	24350	LISLE
AUZEAUD	MICHEL	LES FAURES	24420	SORGES
AUZI	JEAN PAUL	BRIGNAC	24390	TOURTOIRAC
BACH	JEAN JACQUES	LIEU DIT PUY PELA	24800	ST PIERRE DE COLE
BAGILET	ROBERT	SALVY	24540	VERGT DE BIRON
BAILLET	DOMINIQUE	LE BOIS DE LOIZEAU	24800	THIVIERS
BAILLET	GUILLAUME	LE GRAND CLOS DE DOUYERES	24800	THIVIERS
BAILLOT	GUY	COMBE DU RAT	24460	CHATEAU L'EVEQUE
BARAISE	JEAN PIERRE	LE GRAND CLOS	24270	ST MESMIN
BARBARY	OLIVIER	25 LE PUYBELLIER	24380	EGLISE NEUVE DE VERGT
BARBARY	VINCENT	FAUGERAS	24420	ST VINCENT SUR L'ISLE
BARBE	THIERRY	83 R. DU NODIN	24230	MONTCARET
BARBOSA	STEPHANE	LAS BRANDAS	24160	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
BARILLET	GUY	LA BORIE FRICARD	24310	SENCENAC PUY DE FOURCHES
BARLAND	FRANCIS	600 ROUTE DES PLAINES	24170	ST GERMAIN DE BELVES
BARRIERE	FLORIAN	TERRES DE PIEBILLON	24530	VILLARS
BARRIL	JULIEN	33 RTE DE CRABANAC	24400	ST FRONT DE PRADOUX
BAYLE	ANDRE	LA FONTAINE DU ROC	24140	MAURENS
BAYLET	MICHEL	14 R. DU PUY DE BELLEVUE	24600	RIBERAC
BEAU	ERIC	PUY MARTIN	24320	CHERVAL
BEAUDEAU	ALAIN	LES JEANDILLOUX	24190	NEUVIC
BEAUDOUT	FREDERIC	GARDEDEUILH	24700	EYGURANDE ET GARDEDEUILH
BEAUVAIS	FABIEN	PORCHERAC ST ANTOINE DE CUMOND	24410	ST PRIVAT EN PERIGORD
BEAUVAIS	HENRI	CHEZ LAURAIN	24410	ST ANTOINE CUMOND
BEAUVAIS	CHRISTIAN	LA SIGUENIE	24410	ST ANTOINE CUMOND
BEAUVIEUX	JEAN PIERRE	LA PLAINE	24370	CALVIAC EN PERIGORD
BEGAUDEAU	MATHIEU	PETIT GARDONNE	24140	MONTAGNAC LA CREMPSE
BEGOUT	LUCIEN JACQUES	LES BORIES	24330	STE MARIE DE CHIGNAC
BERNARD	GEORGES	LAVERGNE	24360	ETOUARS
BERNARDI	OLIVIER	MIGAYX	24380	ST AMAND DE VERGT
BESSE	PHILIPPE	PALOMMIERE	24200	MARCILLAC ST QUENTIN
BEST	SEBASTIEN	LES BIARNEIX	24110	LEGUILLAC DE L'AUCHE
BEYHERLET	YANNICK	5 AVENUE DE L'ISLE	24420	SARLIAC SUR L'ISLE
BIGEY	THIERRY	1185 RTE DU METADIER	24130	ST PIERRE D'EYRAUD
BIETTE	CHRISTIAN	SAINT MARTIN	24160	EXCIDEUIL
BILL	STEPHANE	CALABRE	33220	FOUGUEYROLLES
BILLAT	PASCAL	LA GERBONNIE	24530	VILLARS
BITTARD	JEAN JACQUES	LA GENEBRE	24600	CHASSAIGNES
BITTARD	ROGER	40 ROUTE DE L'EVEQUE	24430	MARSAC SUR L'ISLE
BLANCHET	Alain	LES CHADEAUX	24300	AUGIGNAC
BLANCHETON	ALAIN	FONTENELLE	24700	LE PIZOU
BLOIS	GILBERT	LES FARGES	24350	DOUCHAPT
BOISSEUIL	ROBERT	LAS PRADELLAS	24160	GENIS
BOISSIERAS	SERGE	RAFAILLAC	24390	BADEFOLS D'ANS
BOITEAU	JEROME	COLLEMBRUN	24490	LA ROCHE CHALAIS
BOLZAN	PIERRE	EYRAN	24370	CALVIAC EN PERIGORD
BONDU	JOEL	78TER RUE MAURICE IMBERT	24470	ST PARDOUX LA RIVIERE
BONGAGE	PIERRE	LE BOURG	24320	CHAPDEUIL
BONIN	ERIC	2 R. DU DR SCHWEITZER	24300	NONTRON

BONIS	DANIEL	SAINT MARTIN	24160	EXCIDEUIL
BONIS	MICHEL	LA COULAURENIE	24160	ST GERMAIN DES PRES
BONNE	JUDICAEAL	LE GRAND BUT	24140	CLERMONT DE BEAUREGARD
BONNEAUD	ADRIEN	LES GRAVAS	24190	ST VINCENT DE CONNEZAC
BONNEFOND	FABRICE	BOURGOGNE	24350	TOCANE ST APRE
BORDAS	STEPHANE	65 RTE DE MUSSIDAN	24140	VILLAMBLARD
BORDIN	MICHEL	LE SORBIER	24140	MONTAGNAC LA CREMPSE
BOUCARD	MARIE-LINE	PUYAGU	24600	CELLES
BOUCHE	JEAN LUC	LE BRAZEL	24200	ST ANDRE D'ALLAS
BOUCHERIE	THIERRY	LE CHAMP DU MAINE	24370	PRAT DE CARLUX
BOUDRY	HERVE	LA MARTINIE	24350	TOCANE ST APRE
BOUNAIX	JEAN JACQUES	LA BRANDE	24380	FOULEIX
BOURDAIS	ALAIN	820 RTE DU CHAMP BAS	24200	VITRAC
BOURDET	BAPTISTE	LA GENDONIE	24200	SARLAT LA CANEDA
BOURGEAS	DANIEL	BOSLOUBET	24800	CORGNAC SUR L'ISLE
BOURGEAS	ANTHONY		24800	CORGNAC SUR L'ISLE
BOURGEIX	LOIC	LES TAVERNES	24750	CORNILLE
BOURLAND	GUY	LE PETIT MAUCAUD	24410	ST VINCENT JALMOUTIERS
BOUSQUET	STEPHANE	LA FAYOLLE	24320	LUSIGNAC
BOUSSARIE	GUY	LE QUEYROI	24470	ST PARDOUX LA RIVIERE
BOUSSEAU	PASCAL	LA FAUCHERIE	24320	NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC
BOUSSEAU	SAMUEL	CHEZ PAILLE	24320	BOUTEILLES ST SEBASTIEN
BOUTHIER	FRANCOIS	LA SEGUINIE	24310	SENCENAC PUY DE FOURCHES
BOUTIN	ARMELLE	LES SOULADES	24550	ST CERNIN DE L'HERM
BOUTIN	LUARENT	LES SOULADES	24550	ST CERNIN DE L'HERM
BOYER	JEAN PIERRE	LA REBEYROLIE	24450	LA COQUILLE
BOYER	GILLES	BEAUCHAUD	24340	STE CROIX DE MAREUIL
BRACHET	YVON	LE BOURG	24800	ST JEAN DE COLE
BRANDY	MICKAEL	BALLOTIERES	16380	SOUFFRIGNAC
BRANDY	THOMAS	2 ROUTE DE LA CENTURINE LE GRAND COUTILLAS	16380	FEUILLADE
BREGERE	ROGER GILBERT	LE DEVEIX	24270	SAVIGNAC LEDRIER
BRETON	YVES	AUMONT	24300	SAVIGNAC DE NONTRON
BREUILH	QUENTIN	MAYOR	24270	PAYZAC
BROSSARD	DOMINIQUE	1 LES QUATRES VENTS	87230	BUSSIERE GALANT
BROSSET	LIONEL	30 AVENUE ANDRE MALRAUX	24700	MONTPON MENESTROL
BROUARD	CHRISTIAN	RTE DE MARVAL	24300	ABJAT SUR BANDIAT
BROUILLAUD	JEAN CLAUDE	LE BOURG	24340	ST SULPICE DE MAREUIL
BRUCHET	GILLES	LA QUINTINIE	24350	TOCANE ST APRE
BUNLET	PASCAL	FONTAGNAC	24350	GRAND BRASSAC
BUSSELET	CLAUDE	LES GUILLONNETS	24320	LUSIGNAC
BUTON	PATRICK	LES HERITIERS	24230	NASTRINGUES
CABANAT	GERARD	LA CAVE BASSE	24220	COUX ET BIGAROQUE

CAMINADE	CHRISTOPHE	LE BOURG BAS	24550	PRATS DU PERIGORD
CAMPESATO	LELIO	BAGATELLE	33220	PORT STE FOY ET PONCHAPT
CANTY	CLAUDE	L'ABBAYE	24270	SAVIGNAC LEDRIER
CANTY	BERNARD	LE PUY	24270	LANOUAILLE
CELLERIER	ANTHONY	LANDREVIE	24270	PAYZAC
CHABANEIX	JEAN MARC	LES GERAUDS	24600	ST MARTIN DE RIBERAC
CHABANEIX	HENRI	CIGALE	24700	ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE
CHADE	PIERRE ANDRE	LE GRAND MAINE	24390	NAILHAC
CHAMINADE	ANDRÉ	JALASIE	24800	NANTHEUIL
CHAMOULAUD	JEAN LOUIS	LES BRENAUDIES	24340	MAREUIL
CHAMOULAUD	VINCENT	CHANTELOUVE	24360	CHAMPNIERS ER REILHAC
CHAPOULIE	JEAN-PIERRE	LES CHAMPS DES BOIS	24200	STE NATHALENE
CHAPUT	NICOLAS	MAZEAUBRUN	24470	ST SAUD LACOUSSIERE
CHARDONNIERAS	CHRISTIAN	5 ALLEE CROIX DE MERLE	24340	MAREUIL EN PERIGORD
CHARLES	JEAN PIERRE	LE HAUT PREZAT	24310	PAUSSAC
CHARLES	KEVIN	LE HAUT PREZAT	24310	PAUSSAC
CHARLES	JACKY	LES TUILIIERES CHEZ TENDEAU	24360	BUSSIERE BADIL
CHARRIERE	JEAN LOUIS	CHIGNAC	24430	ANNESSE
CHASSAIGNE	JEAN MARIE	FON D'UZERCHE	24330	BASSILLAC
CHATEAU	MARCEL	TOURENNE	24160	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
CHATEAU	ROBERT	LOGEBRENAUD	24450	ST PRIEST LES FOUGERES
CHAUFFAILLE	MICHEL	PEYRIFOL	24400	BOURGNAC
CHAUMENY	ALAIN	LES COURIVEAUX	24460	NEGRONDES
CHAUMENY	JONATHAN	11 RUE DU LIMOUSIN	24270	SAVIGNAC LEDRIER
CHAUMET	PATRICK	LES PELIGRANNES	24660	NOTRE DAME DE SANILHAC
CHAUMONT	JEAN PIERRE	LA ROULANDIE	24800	ST JORY DE CHALAIS
CHEMINADE	JEROME	LE BOURG APPARTEMENT 2	24360	CHAMPNIERS ET REILHAC
CHENITTI	DANIEL	MERLE	24250	VEYRINES DE DOMME
CHERY	CLAUDE	13 ROUTE DE MARAVAL	24430	COURSAC
CHETANEAU	JEAN CLAUDE	LES MIRABEAUX	24320	BOUTEILLES ST SEBASTIEN
CHEVAL	JOEL	LES MERLES	24800	SAINTE MARTIN DE FRESSENGEAS
CHEVAL	PASCAL	VIEILLECOUR	24450	SAINTE PIERRE DE FRUGIE
CHEVREUIL	FRANCIS	MAURICET	24540	MARSALES
CHIOROZAS	JEAN PAUL	LE BOURG	24210	LIMEYRAT
CHOULY	JONATHAN	LA GRELIÈRE	24270	PAYZAC
CLARET	JEAN LUC	LA FEUILLADE HAUTE	24200	CARSAC AILLAC
CLERGERIE	ALAIN	LE MAILLOT	24390	CHERVEIX CUBAS
CLUZEAU	SERGE	LA MARCONIE	24400	LES LECHES
CLUZEAU	PAUL	12 R. GIUSEPPE GARIBALDI	47300	VILLENEUVE SUR LOT
CLUZEL	THIERRY	LABROT	24250	LA ROQUE GAGEAC
COLIN	FLORIAN	722 ROUTE DU BOURG LE DOULET	24140	QUEYSSAC
COLINET	HUBERT	BOURLIOU	24310	BIRAS
COLL	FRANCIS	LES GRAVES	24130	LE FLEIX
COLLET	MOISE	GOUDOUR	24800	SARRAZAC
COLY	SEBASTIEN	CROIS D'ALIX	24620	MARQUAY

COMBEAU	DAVID	LAVAUD	24340	CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE POMMIER
COMMENCAS	GUY	MAGNAC	24160	ST JORY LAS BLOUX
CONTE	BERNARD	4 IMPASSE DE LA PIERRE PLANTEE	24350	LISLE
COMPERE	YANNICK	LE BOURG	24540	SOULAURES
CONDAMINAS	JEAN PIERRE	LE ROC	24640	LE CHANGE
CONTIERO	DENIS	LA PAILLOLE	24170	ST POMPONT
COR	CHARLES	LE HAUT VIGNAUD	24700	MONTPON MENESTEROL D
COULAUD	JACKY	LE SOU	24380	EGLISE NEUVE DE VERGT
COURARIE	MICHEL	LIEU-DIT LES JUSTICES	16220	EYMOUTIERS
COURSAN	DAVID	12 ROUTE DE LIGUEUX	24420	SARLIAC SUR L'ISLE
COUSSY	GUY	LORTIGE	24320	LA CHAPELLE GRESIGNAC
COUSTY	JEAN ROBERT	LA VIGERIE	24160	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
COUZINOU	YVES	LE CHATAIN	24270	PAYZAC
CRABANAT	PATRICK	239 ROUTE D'ANGOULEME	24650	CHANCELADE
CREPEL	ROGER	HAMEAU DE BELEYME	24310	ST CREPIN DE RICHEMONT
DANJOU	JEAN MARC	108 RUE DU LIMOUSIN	24270	LANOUILLE
DARTENSET	JEAN CLAUDE	LA FARGE	24110	MANZAC SUR VERN
DARTENSET	FLORIAN	LA FARGE	24110	MANZAC SUR VERN
DAURIAT	ROBERT	ESPAGNE	24170	DOISSAT
DAURIAT	SEBASTIEN	ESPAGNE	24170	DOISSAT
DAVID	JEAN	LE VERDIER	24110	ST ASTIER
DE FREYTAS	JEROME	SPINTIRAGUET	24550	CAMPAGNAC LES QUERCY
DE OLIVEIRA	MATHIEU	LA FAGE HAUTE	24220	BEYNAC ET CAZENAC
DE OLIVEIRA	GEORGES	LA TAVERNERIE	24200	CARSAC AILLAC
DEGREZE	CEDRIC	35N ROUTE DU ROYER	24460	CHATEAU L'EVEQUE
DELAGE	ROLAND	LA FONCESSE	24350	MENSIGNAC
DELAVAL	PHILIPPE	LE NICOULOU	24110	ST ASTIER
DELBOS	JEAN CLAUDE	LE MAINE	24330	SAINT PIERRE DE CHIGNAC
DELCOUSTAL	DIDIER	LE BOURG	24540	BIRON
DELENGEAS	ROLAND	LE MAINE	24330	ST PIERRE DE CHIGNAC
DELFAUD	ARNAUD	LA ROUSSELIE HAUTE	24350	BUSSAC
DELIBIE	PIERRE	BARDENAT	24620	MARQUAY
DELORD	SERGE	LE PETIT BILLAT	24610	ST MEARD DE GURCON
DELRIEU	RENE		24550	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
DELRIEUX	PATRICK	LES FONTENELLES	24170	ST AMAND DE BELVES
DELSOL	JEAN DENIS	PECONTAL	24550	MAZEYROLLES
DELTEIL	LAURENT	CHEZ POUTOU	24190	ST ANDRE DE DOUBLE
DESCHAMPS	BERNARD	LA GENETTERIE	24800	ST PAUL LA ROCHE
DESCOMBES	ROMAIN	BOISBERNARD	24300	TEYJAT
DESCOMBES	JEAN FRANCOIS	LE MOULIN	24300	TEYJAT
DESMAYSON	JEAN	LA ROULETTE	24540	BIRON
DESMOND	FRANCIS	13 RUE GEORGES GUYNEMER	24330	BASSILLAC ET AUBEROCHE
DESMOND	ROLAND	GUETIERES	24300	JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT ROBERT
DESRUE	MIKAEL	LE BOURG	24400	LES LECHES
DESVEAUX	JEAN JACQUES	LE BOURG	24160	PREYSSAC D'EXCIDEUIL
DESVERGNE	JEAN PIERRE	LES MERLANDES	24310	PAUSSAC
DESVERGNE	MICHEL	14 AVENUE DES MARTYRS	24310	BRANTOME

DEVAUD	SERGE	4 ALLEE DES POMMIERS	24270	LANOUAILLE
DEVIER	YANNICK	LE BRANDEAU	24610	CARSAC DE CURSON
DINET	PHILIPPE	MONTMY	24270	LANOUAILLE
DONNARY	SYLVAIN	FAUCHARIAS	24340	ST SULPICE DE MAREUIL
DONZENAC	REGIS	REDON	24170	ST AMAND DE BELVES
DONZENAC	FREDERIC	LA BORIE JEUNE	24170	ST AMAND DE BELVES
DOS REIS	JULIO	LE BOURG	24380	ST PAUL DE SERRE
DOUCET	DANIEL ANDRE	LA GAUNIE	24470	MILHAC DE NONTRON
DOUCET	DIDIER	LES PERRINCHES	24630	JUMILHAC LE GRAND
DOUCET	JEAN PIERRE	21 AV. YVON DELBOS	24300	NONTRON
DUBREL	JEAN PAUL	LES EYRIALS	24540	GAUGEAC
DUBREUIL	NICOLAS	BOSLALEGUE	24800	CORGNAC SUR L'ISLE
DUCONGE	DAVID	LUCLAS	24360	PIEGUT-PLUVIERS
DUCOS-DUC	JEAN CLAUDE	20 ROUTE DE L'ETANG	24230	LAMOTHE MONTRAVEL
DUCOURS	FRANCK MICKAËL	LA FAYARDIE NORD	24600	SEGONZAC
DUFORT	CHRISTIAN	ROUTE DE BARAUFIERES	24300	NONTRON
DUFRAISSE	PHILIPPE	LA REILLE	24420	COULAURES
DUGENET	CLAUDE	LES JALAJOUX	24350	LA CHAPELLE GONAGUET
DUGENET	DANIEL	32 R. DE LA MAZILLE	24190	NEUVIC
DUJOU	JACQUES	LE REYGASSE	24140	BEAUREGARD ET BASSAC
DUMAS	GERARD	LES PETITS CLAUDS	24700	ST MARTIAL D'ARTENSET
DUMAS	LAURENT	LAVIGNAC	24330	MILHAC D'AUBEROCHE
DUMAS	PHILIPPE	BOURG DES MAISONS	24320	VERTEILLAC
DUMON	CYRIL	CHEMISAC	24600	CELLES
DUMON	QUENTIN	CHEMISAC	24600	CELLES
DUMONTEIL	DIDIER	BITERNAT	24380	CHALAGNAC
DUPONT	YVES	38 RTE DE BLANCHOU	24430	COURSAC
DUPUY	CHRISTIAN	MONTLERY	24800	ST JORY DE CHALAIS
DUPUY	JULIEN	VIGNE BASSE	24160	ST GERMAIN DES PRES
DURAND	JEAN PIERRE	VEAU LE COTEAU	24270	ST MESMIN
DURANTON	BERNARD	FAUQUETIE	24460	EYVIRAT
DURIEUPEYROUX	JEAN LOUIS	BOUTEILLER	24300	ST FRONT LA RIVIERE
DURIEUPEYROUX	FLORIAN	BOUTEILLER	24300	ST FRONT LA RIVIERE
DURU	DANIEL	MARGOT	24350	DOUCHAPT
DUSSOL	JEROME	FONCENE	24250	CENAC ET ST JULIEN
DUSSOLIER	VINCENT	LESCURBUISSON le bourg	24340	VIEUX MAREUIL
DUVERNEUIL	MONIQUE	CHEZ JAILLE	24340	LEGUILLAC DE CERCLES
EDELY	DANIEL	LES FRANCILLOUX	24600	RIBERAC
ETCHEVERRY	FRANCK	2 RUE DU FOIRAIL	24350	VERGT
ETOURNEAU	PHILIPPE	LES BROUSSES	24600	CELLES
ETOURNEAUD	ERIC	35 CH. DE POT PERDU	24650	CHANCELADE
ETOURNEAUD	JEAN PAUL	LA CHABANNE	24350	TOCANE ST APRE
EUDES	ALAIN	LAPEYRE	24360	ST BARTHELEMY DE BUSSIERE
EYSSARTIER	JOSEPH	LE MAUVELAT	24170	SAGELAT
FARGEOT	ALAIN	LE BOURG	24350	LISLE
FARGEOT	CHRISTIAN	JASSOU	24350	LISLE
FAURE	AURELIEN	26 RUE EMILE ET PIERRE COMBELAS	24800	THIVIERS
FAURE	JEAN YVES	LES GLORIES	24350	DOUCHAPT
FAURE	GERARD	2 R. FRANCOIS MAURIAC	24700	MONTPON

FAURE	PIERRE	LE CHENE VERT- ST MICHEL DE	24490	LA ROCHE CHALAIS
FAYOL	CHRISTOPHE	PANASSAC	24420	COULAURES
FERRIER	JEAN	LE PONTIS	24320	VERTEILLAC
FEYDY	JEAN LUC	CHEZ FAYE	24600	RIBERAC
FEYDY	JONATHAN	LA PETITE BORDERIE	24600	RIBERAC
FIOL	MICHEL	RAZAC	24170	LARZAC
FOCHETTI	PATRICK	LA VARENNE	24300	ST FRONT LA RIVIERE
FONTENEAU	ERIC	1286 ROUTE DU BOUSQUET	24200	ST ANDRE D'ALLAS
FORESTAS	ERIC	MA THONIE	24600	VILLETUREIX
FORGENEUF	CHRISTOPHE	GRANDCOING	24470	ST SAUD LACOUSSIERE
FOUCHE	ANNIE	LES BOURDALAIS NORD	24600	VILLETUREIX
FOUCHE	CLAUDE	LE BOURDALAIS	24600	VILLETUREIX
FOUGERON	STEPHANE	MIRABEAU	24660	NOTRE DAME DE SANILHAC
FOULASTIER	DIDIER	LE COMBORD	24250	SAINTE MARTIAL DE NABIRAT
FOURNIER	CARMENE	LES CAYRES	24550	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
FOURNIER	MAURICE	MERLE	24530	LA CHAPELLE FAUCHER
FOURNIER	PATRICE	LA GOULANDIE	24460	ST FRONT D'ALEMPS
FOURNIER	PATRICK	LES CAYRES	24550	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
FRADIQUE	JOSE	LE MAS	24700	ST MARTIAL D'ARTENSET
FREGEFOND	CHRISTOPHE	LAPEZE HAUTE	47500	SAUVETERRE LA LEMANCE
FRERE	JEAN PHILIPPE	LONLAYGUE	24350	GRAND BRASSAC
GALVAGNION	RENE	2270 ROUTE DES ECOLIERS	24330	STE MARIE DE CHIGNAC
GARENNE	GILBERT PIERRE	9 RUE DE VERDUN	24400	MUSSIDAN
GARNAUD	JULIEN	LE CLUZEAU	24360	PIEGUT-PLUVIERS
GARREAU	PASCAL	FORET MELEE	24800	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
GASQUET	GINETTE	DOURLES	24350	LISLE
GATIGNOL	HENRI	LES BORIES	24200	CARSAC
GAUTHIER	AURELIEN	LA LEGUE	24360	PIEGUT PLUVIERS
GAUTHIER	ERIC	15 RUE ANDRE MASFRAND	24360	PIEGUT PLUVIERS
GAY	CHRISTOPHE	LE VENAT	24350	LISLE
GAY	JEAN MICHEL	LAUBANELIE	24340	LEGUILLAC DE CERCLE
GAY	PIERRE	8 ROZAS	24210	SAINTE ORSE
GAYET	LOUIS	7 RTE DE LIGUEUX	24420	SARLIAC SUR L'ISLE
GAYOUT	YVES	LAVAUD	24450	FIRBEIX
GENDRE	FRANCIS	POUCHOU	24370	VEYRIGNAC
GENESTE	JEROME	MONCHENIT	24160	GENIS
GERARD-SAIGNE	JEAN-MARIE	COMBE DU COLOMBIER	24350	GRAND BRASSAC
GERAUD	JEAN PIERRE	LE POINT DU JOUR	24270	ANGOISSE
GERAUD	ROMAIN	LA BRUGERE	24160	STE TRIE
GEREAUD	JEAN FRANCOIS	LE BOURG	24300	SAINTE FRONT SUR NIZONNE
GIBIAT	DAMIEN	FIXARD	24360	ST ESTEPHE
GILARDIE	SERGE	3 BELLEVUE	24360	BUSSIERE BADIL
GISLARD	JULIEN	CHARDEUIL	24420	COULAURES
GIUDICI	ANTOINE	LA PEYRE DE BACONAILLE	24750	MARSANEIX
GONNARD	ALFRED	LE BOURG	24320	LA CHAPELLE MONTABOURLET
GORVEL	JEAN MICHEL	LE BOURG	24250	BOUZIC
GOUGUET	ERIC	LA GRAVE	16390	BONNES
GOUJON	BRUNO	LA BASSE MERLIE	24270	LANOUAILLE
GOURGOUSSE	JEAN CLAUDE	LE PRE PURI	24800	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
GOURINCHAS	JOEL	GRANDES METAIRIES	24300	JAVERLHAC
GOURSAT	DANIEL	24 ROUTE DE JALUSSAGNE	24270	LANOUAILLE
GOURSOLLE	DANIEL	L'EPALOURDIE	24350	BUSSAC
GOURSOLLE	DIMITRI	L'EPALOURDIE	24350	BUSSAC
GOUZOU	NATHALIE	11 ROUTE DE LA REFREIGNE	24520	SAINTE SAUVEUR
GOYAT	BRUNO	LES BOIGES	24320	BERTRIC BUREE

GOYAT	CHRISTOPHE	13 R. DU PUYBELLEVUE	24600	RIBERAC
GRAND	GUY	LE GOUPILLOU	24340	RUDEAU LADOSSE
GREGOIRE	STEPHANE	FONLADIER	24300	NONTRON
GRELOU	DORIC	LA FOURNERIE	24270	PAYZAC
GRELOU	CYRIL	LA FOURNERIE	24270	PAYZAC
GRENAILLE	THIERRY	LE MESPOULET	24370	VEYRIGNAC
GRENIER	LAURENT	8 IMPASSE LE GALANT	24700	MENESPLET
GRENOUILLET	JEAN PIERRE	TERRE DES REBIERES	24530	VILLARS
GROS	DANIEL	FOND DU CRAS	24700	MENESPLET
GUERINEAU	THIERRY	3 CHEMIN DES GENEVRIERS	24650	CHANCELADE
GUICHARD	DOMINIQUE	LES JARDINS DU BOST – LE COLOMBIER	24190	VALLEREUIL
GUIGNE	CHRISTOPHE	LA MOUTHE	24700	ST REMY SUR LIDOIRE
GUILLAUD-ROLLIN	YVON	34 ROUTE DE VAYRE	24520	SAINT SAUVEUR
GUILLAUDEUX	JEREMY	PAULIAC	24450	FIRBEIX
GUILLAUDEUX	THIERRY	PAULIAC	24450	FIRBEIX
GUILLAUME	MATHIAS	LE BOURG	24320	CHERVAL
GUILLAUMEAUX	GAETAN	LE TUQUET	24270	ANGOISSE
GUILLEMAIN	ERIC	GRANGEAUD	24160	GENIS
GUILLOUT	DENIS	LE BALEYLIER	24420	SARLIAC SUR L'ISLE
GUILLOUT	JOEL	LE BOS PORTAIL	24420	SAVIGNAC LES EGLISES
GUIMBERTEAU	CLAUDE	6 AV. G.CLEMENCEAU	33220	PINEUILH
GUIONIE	BERNARD	LA FORET	24700	MENESPLET
HARDY	CLAUDE	LA MAURE	24410	CHENAUD
HASCOET	AXEL	MONTALUT	24320	VENDOIRE
HAUTHIER	CLAUDE	BOIS DE SALEIX	24320	VERTEILLAC
HAVARD	STEPHANE	PEYREBISE	24140	BELEYMAS
INISAN	JULIEN	RENAMOND	24350	GRAND BRASSAC
IRTAN	BENJAMIN	1 CH DE LA FONT DES PIGEONS	24340	MAREUIL
IRTAN	DOMINIQUE	10 RUE CROIX DES MARTRES	24340	MAREUIL
IUNK	GERARD	LE GALAJOU	24200	CARSAC ALLIAC
JABIOL	JEANINE	JOUBERTIAS	24600	CELLES
JABIOL	PHILIPPE	JOUBERTIAS	24600	CELLES
JACOPY	CHRISTIAN	VALAY	24190	DOUZILLAC
JACOPY	PIERRICK	LA GRAVETTE	24400	SOURZAC
JALINIE	JACQUES	LA GROSSE PIERRE	24160	GENIS
JARJANETTE	QUENTIN	LAGEARD	24320	COUTURES
JARRY	YVES	LA PETRENNE	24160	ANLHIAC
JAYAT	RAOUL	LA POUYADE	24800	ST JORY DE CHALAIS
JEAMMET	DANIEL	GOIRAN	24140	ST HILAIRE D'ESTISSAC
JEAN	BERNARD FRANCOIS	TETE SECHE	24420	SARLIAC SUR L'ISLE
JEAN	HUBERT	LES 4 ROUTES	24420	SORGES
JEAN BAPTISTE	MICHEL	13 AVENUE DU 8 MAI 1945	24310	BRANTOME
JOSEPH	FREDERIC	PLATIER	24140	MONTAGNAC LA CREMPSE
JOUANNE	BENOIT	PUYCHAUD EST	24110	LEGUILLAC DE L'AUCHE
JOUHAUD	REMY	17, R. RAYMOND RAUDIER	24000	PERIGUEUX
JOURDAN	JEAN LOUIS	TURNAC	24250	DOMME
JOUSSELY	CHRISTIAN	LE CLOS DE LA VEYRIERE	24470	ST SAUD LACOUSSIERE
JUGE	ANDRE	LE CHALARET	24800	ST PAUL LA ROCHE

JUVIN	BERNARD	LE BOURG	24360	BUSSEROLLES
KAROULD	FLORENT	LE BIGEAU	24800	ST ROMAIN ET ST CLEMENT
LABE	WILFRIED	MAISON NEUVE	24300	AUGIGNAC
LABROUSSE	JEAN CLAUDE	LA PANCOUCHIE	24420	SORGES
LABROUSSE	GUY	PICARETTE	24800	ST JEAN DE COLE
LABROUSSE	PASCAL	LES CARPAS	24330	ST PIERRE DE CHIGNAC
LABRUGERE	GILLES	LE COLOMBIER	24350	GRAND BRASSAC
LACOSTE	ALAIN	10 LA BURAGUE HAUTE	24250	CENAC ET SAINT JULIEN
LACOSTE	BERNARD	32 RUE JOHN KENNEDY	24750	BOULAZAC
LACOSTE	CYRIL	LAS GRAVAS	24390	CHERVEIX CUBAS
LACOSTE	RAYMOND	5 RUE ST AGNAN	24400	MUSSIDAN
LACOTTE	QUENTIN	CHEZ BERTHONET	24360	VARAIGNES
LACOUR	MOISE	LIGNIERES	24320	SAINT JUST
LAFARGE	MAURICE	LES REJOUX	24420	MAYAC
LAFONT	HERVE	TERSAC	24160	ST JORY LAS BLOUX
LAGARDE	ROBERT	LE BOIS DU GUE	24450	ST PRIEST LES FOUGERES
LAGARDE	JEAN FRANCOIS	LE BOURG	24340	STE CROIX DE MAREUIL
LAGARDE	GUY	LES BIGOUSSIES	24600	ST MEARD DE DRONNE
LAGORCE	JACKY	LE BAC	24630	JUMILHAC LE GRAND
LAGORCE	ALAIN	LEPELADE	24300	ST MARTIAL DE VALETTE
LAGRANGE	PIERRE	LA RIVIERE	24250	DOMME
LAGUIONIE	JEAN PIERRE	50 R. MAXIME SARLAT	24140	VILLAMBLARD
LALET	GERARD	7 RUE JEAN FESTUGIERE	24210	SAINTE ORSE
LAMAUD	THIERRY	GARELOUP	24300	SCEAU ST ANGEL
LAMBERT	ALAIN	DOUYERAS	24800	THIVIERS
LAMBERT	ANTHONY	DOUYERAS	24800	THIVIERS
LAMIGEON	DANIEL	LES FOUGERES	16190	SAINT AMAND DE MONTMOREAU
LAMOUREUX	FRANCOIS	VAUBRUNET	24300	TEYJAT
LAMOUREUX	JEAN PIERRE	LES SOULADES	24550	VILLEFRANCHE DU PERIGORD
LANGLADE	JEAN MARIE	LA MORELIE	24270	PAYZAC
LANNET	JEAN-CLAUDE	GUETIERES	24300	JAVERLHAC
LAPLENIE	BERNARD	CHAILLAC	24290	SERGEAC
LAPORTE	CHRISTOPHE	LA FONT CHAUVET	24110	LEGUILLAC DE L'AUCHE
LAPOUMEYROULIE	FREDERIC	MOULIN DE SAINT AUVENT	87440	MARVAL
LARRALLE	ARNAUD GILBERT	PUYBOUCHEIX	24210	BROUCHAUD
LARUE	DOMINIQUE	LA BEYNICHIE	24340	VIEUX MAREUIL
LASJAUNIAS	JEAN CLAUDE	ROUTE DE MAREUIL	24300	ST MARTIAL DE VALETTE
LASSERRE	FRANCIS	LE BOURG	24450	ST PRIEST LES FOUGERES
LASSIGNARDIE	JEAN PAUL	RUFFEL	24170	DOISSAT
LAVABRE	PAUL	LES GERAUDS	24140	ST JEAN D'EYRAUD
LAVAL	ERIC	LES VENTOULINES	24250	CENAC ET SAINT JULIEN
LAVEAUD-BENQUET	JEAN PIERRE	LE BUISSON	24230	ST VIVIEN
LAVEAUD-BENQUET	XAVIER	15 RTE DE LA FONTAINE DES FEES	24230	MONTCARET
LAVERGNE	CLAUDE	LA GLAUTERIE	24460	CHATEAU L'EVEQUE
LAVIALLE	PHILIPPE	BRAULEN	24370	CALVIAC EN PERIGORD
LEBRUN	JEAN JACQUES	PEYRELEVADE	24140	BELEYMAS
LEFEBVRE	PHIIPPE	CHAMPLOUVIERS	24800	ST PIERRE DE COLE
LEPROVOST	MICHEL	PEYRE GROSSE	24370	CARLUX
LEONARD	BRUNO	LE BOURG	24360	VARAIGNES

LEREIN	JEAN	10 PLACE DU GENERAL LECLERC	24000	PERIGUEUX
LEROUX	BERNARD	LES GRANGES NEUVES	24700	MENESPLET
LESPINE	PHILIPPE	5 RUE DE LAGUT	24400	SAINT FRONT DE PRADOUX
LETE	FREDERIC	LA VIALOTTE	24270	DUSSAC
LEYMARIE	DIDIER	LE SOULIER	24160	ANLHIAC
LIABOT	MICHEL	LA CROIX D'ALLON	24200	PROISSANS
LLAMAS	BENUS	LA GRANGE DE LASSALES	24460	ST FRONT D'ALEMPS
LOBO SA	JOAO	1 RUE ALPHONSE DAUDET	24700	MONTPON MENESTEROL
LOMPECH	LUDOVIC	LE BOURUT	24440	MONSAC
LOPEZ	ANTOINE	LACAUJAMET	2436	SAINT-ESTEPHE
LOUIS	MARC	LE BOURG	24600	ST PARDOUX DE DRONE
LUBIN	JACQUES	10 IMPASSE DES GRAVETTES	24460	CHATEAU L'EVEQUE
LUTZ	THIERRY	10 R. EMILE PENISSON	33220	PORT STE FOY ET PONCHAPT
LYCOINE	ERIC	PONT DE CAMPAGNAC	24200	SARLAT
MAGERE	PATRICE	LA TUILLIERE SUD	24700	ST REMY SUR LIDOIRE
MALAUBIER	FRANCIS	LIEU DIT LE GARRY	24140	ST GEORGES DE MONTCLARD
MALLORANT	JEAN GILBERT	CHANSEAUD	24320	NAUTEUIL AURIAC DE BOURZAC
MALY	MICHEL	12 AV. DE LESPARAT	24750	BOULAZAC
MALVY	RAYMOND	FONTENILLES	24550	MAZEYROLLES
MANAUD	DAVID	LE CHADEUIL	24470	MILHAC DE NONTRON
MANDON	RENE	LES BENETIERES	24300	AUGIGNAC
MANDRAL	RICHARD	LE CLAUZEL	24210	AZERAT
MARCHEIX	JEAN BERNARD	CHEZ NOILLAC	24340	VIEUX MAREUIL
MARSAC	PATRICK	41 R. LACOMBE	24000	PERIGUEUX
MARTIN	ALAIN	CHAMP D'ALCOUSE	24220	VEZAC
MARTIN	GERARD	ECOLE DE SOUDAT	24360	SOUDAT
MARTIN	MICHEL	BAS PALEYRAC	24420	COULAURES
MARTIN	YVES	GONDAT	24360	SAINT ESTEPHE
MARTINET	MAX	LESCAT	24400	BEAUPOUYET
MARTINET	MAX	68 AV GEORGES POMPIDOU	24700	MONTPON MENESTEROL
MARTINOT	JEAN JACQUES	LES ROUSSILLES	24300	LA CHAPELLE MONTMOREAU
MARTINOT	JEAN PIERRE	CHEZ PERRIER	24600	VANXAINS
MARTRENCHAS	DAVID	20 RUE DE LA CONFENERIE	24190	ST GERMAIN DU SALEMBRE
MARTY	DANIEL	LE COUQUET	24170	ST GERMAIN DE BELVES
MARTY	JEROME	LE COLOMBIER	24220	CASTELS
MASSIAS	JEAN LOUIS	LE GRAND CLOS	24800	ST JORY DE CHALAIS
MASSIAS	WILLIAM	LE PRE MONTAIGUT	87500	SAINT YRIEX LA PERCHE
MASSOUBRE	YVES	LA BASSETIE	24380	SALON
MATHIAS	NORBERT	GRAND BOURNAT	24410	ECHOURGNAC
MATHIAS	PIERRICK	LE BOURG	24380	GRUN BORDAS
MATHIEUX	FREDERIC	MOULIN DE LA MOTTE	24110	GRIGNOLS
MATHIEUX	THIERRY	LES POUYADES	24190	VALLEREUIL
MAUDET	ANTHONY	FONTRUBADE	24300	LUSSAS ET NONTRONNEAU
MAUZAC	PHILIPPE	LES BORDERIES – ETANG GROLHIER	24360	BUSSEROLLES
MAZE	REGIS	CHEZ FAYE	24600	RIBERAC
MAZEAU	ALAIN	LES ANDRIVAUX	24310	VALEUIL
MAZEAU	PASCAL	2 IMPASSE DES HORTENSIAS- LES HENRYS	24410	SAINT AULAYE
MAZELAYGUE	SERGE	FALCOU	24220	ST CYPRIEN
MAZIERE	ALEXANDRE	GRANDES VIGNES	24530	LA CHAPELLE FAUCHER
MEIGNAC	DESIRE	LA ROLPHIE	24210	SAINTE ORSE

MEIGNEN	STEPHANE	1 ROUTE DE TOCANE	24350	TOCANE ST APRE
MELIS	PATRICK	LE MAINE	24410	PONTEYRAUD
MENERET	YVES	CHANTEMERLE	24490	LA ROCHE CHALAIS
MENERET	PIERRE	JAMETTE	24410	ST AULAYE
MERILLOU	GUY	LE PETIT GUE	24270	SAVIGNAC LEDRIER
MERVEILLAUD	GERARD	1 R. DE TETE NOIRE	24230	MONTCARET
MERVEILLE	PIERRE	5 ALLEE DES GARENNES	24320	LA TOUR BLANCHE
MEUNIER	JEAN	MAISONNEUVE	24250	ST MARTIAL DE NABIRAT
MEYNARDIE	ERIC	LA VALADE	24250	GROLEZAC
MICHENEAU	MATHIEU	RIQUE-SEGUE	33220	PORT STE FOY ET PONCHAPT
MIGNE	BERNARD	LOTISSEMENT DU ROC	24420	COULAURES
MINEUR	MICKAEL	LE JARD	24610	ST MEARD DE GURSON
MINOT	JEAN-PAUL	COUSSY-ROUTE DE BOURRE	24200	SARLAT LA CANEDA
MIRABEL	JEAN LOUIS	LA FONTAINE DE CAMBEROUX	24510	STE FOY DE LONGAS
MONGIE	CHRISTOPHE	LE GRAND BRUGAL	24200	ST ANDRE D'ALLAS
MONHAY	RAPHAEL	LE SUCHAUD	24320	CHERVAL
MONTASTIER	GILBERT	LES CLEDES	24470	ST SAUD LACOUSSIERE
MONTASTIER	YANNICK	LES FARGES	24470	ST SAUD LACOUSSIERE
MONTEIL	ANDRE	LE THERME	24750	ATUR
MONTEIL	GUY	LES ESCAVAILLES ROUTE DE SINZELLE	24220	ST CYPRIEN
MONTEIL	PIERRE	LE PEYRET	24550	MAZEYROLLES
MONTEIL	JEAN PASCAL	LE PEYRET	24550	MAZEYROLLES
MORELIERAS	JUNIOR	CHANCELAN	24310	ST CREPIN DE RICHEMONT
MONTOYA	JEAN JACQUES	LES TOURELLES	24200	SAINTE NATHALENE
MORIN	MAURICE	PEYRINET	24660	NOTRE DAME DE SANILHAC
MOSCAVIT	ERIC	LES FORETS DE BEAUCHERIE	24350	LA CHAPELLE GONAGUET
MOTTARD	JEAN LOUIS	LE MASSIAS	24490	ST MICHEL LEPARON
MOULHARAT	NICOLAS	13 ALLEE DES ALISIERS	24650	CHANCELADE
MOULHARAT	THEO	13 ALLEE DES ALISIERS	24650	CHANCELADE
MOUNEIX	BERTRAND	SURGEAT	24210	GABILLOU
MOUNET	LAURENT	LE CAMP	24200	SARLAT LA CANEDA
MOUNIER	NICOLAS	LE CLAUD EST	24600	SIORAC DE RIBERAC
MOURDON	VICTOR	LE CAPRICE	24310	ST CREPIN DE RICHEMONT
MOURET	STEPHANE	ENCHOSE	24420	SORGES
MOYEN	GILBERT	13 LOTISSEMENT CHAUTEROUVILLE	24110	MONTREM
MOYSE	CEDRIC	LE MAS	24110	GRIGNOLS
MURAT	JEAN JACQUES	GRAND CASTANG	24170	ST PARDOUX ET VIEILVIC
NABOULET	DANIEL	LES MONTS HAUTS	24640	ST EULALY D'ANS
NADAL	GILBERT	CHEZ GOTTEREAU	24320	NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC
NADEAU	LAURENT	1693 RUE DU PUY DE MERLANDE	24350	LA CHAPELLE GONAGUET
NAUZIN	FREDERIC	LE PUY COURAUD	24300	HAUTEFAYE
NEAUD	DANIEL	REMINSIGNAC	24600	BOURG DU BOST
NICOT	DAVID	LE BOURG	24270	SARLANDE
NICOULEAU	GODEFROY	LES BRUNIES	24470	CHAMPS ROMAIN
NIORT	HERVE	ROUGERIE	24110	ST ASTIER
NOEL	GERARD	GRANGE NEUVE	24230	MONTCARET

NUNES ESTEVES	LUIS ANTONIO	44 RUE DE LA GARE	24230	VELINES
OLIVIER	JEAN MARIE	LES QUICAUDS	24700	ST SAUVEUR LALANDE
OLIVIER	LAURENT	1 PL. CHAMP DE FOIRE	24460	NEGRONDES
OLLIVIER	GERARD	LES JOUBERTIES	24600	ALLEMANS
OLLIVIER	MICHELLE	LES JOUBERTIES	24600	ALLEMANS
OUDIN	OLIVIER	VEYRIERAS	24800	ST SULPICE D EXCIDEUIL
PAGEAT	CEDRIC	LES FARGES	24310	PAUSSAC
PAPON	PIERRE	LE RIVAUGER	24800	THIVIERS
PAPON	ROLAND	CHEZ FROMENT	24310	ST CREPIN DE RICHEMONT
PARACHOUT	HUBERT	BELLEVUE	24360	PIEGUT PLUVIERS
PARRY	LOIC	LA BASSE VALADE	24320	ST MARTIAL DE VIVEYROL
PASCAL	DOMINIQUE	1 RUE QUENTIN DE LA TOUR	87100	LIMOGES
PASQUET	CLAUDE	3 AV GEN DE GAULLE	24380	VERGT
PASQUET	ERICK GUY PIERRE	165 CHEMIN DU TROU DU LOUP	24140	VILLAMBLARD
PASSERIEUX	DANIEL	MAGAUD	24170	ST POMPONT
PATIENT	MARCEL	LE LUQUET	24380	FOULEIX
PAULIEN	JEAN CLAUDE	LES BESSINES	24470	CHAMPS ROMAIN
PEBOSCQ	DAMIEN	5 RUE FENELON	24190	NEUVIC
PEILLOUT	MICHEL	LE BOURG	24320	VERTEILLAC
PEILLOUT	THIERRY	LE BOURG	24320	VERTEILLAC
PEIN	LAURENT	CHEMIN DE PECHAURIOL	24200	SARLAT LA CADENA
PERAUD	BERNARD-CHRISTIAN	18 RUE HENRI FREDET	33220	PORT STE FOY
PEREIRA DA COSTA	ANTHONY	LES ESCAVAILLES	24220	ST CYPRIEN
PEREIRA DA COSTA	GEORGES	LES ESCAVAILLES	24220	ST CYPRIEN
PEREZ	PHILIPPE	LACOSTE	24480	LE BUISSON DE CADOUIN
PERIER	BERNARD	COTE DE BYNE	24250	DOMME
PERIER	SYLVES	78 RTE DES BRANDES	24430	MARSAC SUR L'ISLE
PEROL	GEORGES	LE BOURG	24600	ALLEMANS
PERSONNE	VINCENT	LA GARENNE	24390	CHERVEIX CUBAS
PETIT	ALAIN	LE PRUNIER	24700	EYGURANDE
PETIT	JEAN PIERRE	PARC DE BOC	24410	LA JEMAYE
PETIT	ERIC	LA TOUR	24600	ST MEARD DE DRONE
PETITBREUIL	DAVID	CHIGNAC	24600	VANXAINS
PEYROUNY	JEAN CLAUDE	99 R. PAUL BERT	24110	ST ASTIER
PEYRUCHAUD	STEPHANE	STONIGRAND	24250	ST MARTIAL DE NABIRAT
PEZET	JEAN MARC	LA PETRENNE	24160	ANLHIAC
PHILIP	ANTHONY	LA BAUBERIE	24800	NANTHIAT
PHILIP	JEAN LOUIS	BEDY	24620	MARQUAY
PHILIP	SANDRINE	LA BRAUGE	24200	MARCILLAC ST QUENTIN
PICAUD	BERTRAND	LES FOURCHES	24160	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
PICHON	DANIEL	AUBISSE	24270	PAYZAC
PICHON	GLADYS	AUBISSE	24270	PAYZAC
PICHOT	ROGER	22 ALLEE PAUL CEZANNE	16600	RUELLE SUR TOUVRE
PILLAUD	JACQUES	GADAUD	24600	RIBERAC

PIRES	JEAN CLAUDE	LE BUISSON	24610	ST MEARD DE GURCON
PISTRE	JEAN MICHEL	LA RAZOIRE	24390	NAILHAC
PIVETEAU	LOIC	14 ROUTE DES PARCS	24450	MIALLET
PLASSARD	ARNAUD	LES MIGOTS	24640	STE EULALIE D'ANS
POINSON	YANNICK	LA BRANDE	24250	DAGLAN
POINTEAU	JACQUES	LES COURRICHOUX	24600	ST MARTIN DE RIBERAC
POIROT	GREGORY	LA MAISON NEUVE	24160	GENIS
POMPOGNA	PAUL	LA CLAUTRE	24270	ST MESMIN
PORCHERIE	JEAN PIERRE	GENDROIT	24800	CORGNAC SUR L'ISLE
PORTIER	DAVID	27 R. DE RECUR	24130	LA FORCE
POTIER	GERARD	LA BARDE	24320	BERTRIC BUREE
POTIER	GUILLAUME	LA BARDE	24320	BERTRIC BUREE
POURCHET	LIONEL	LE PLANTOU DU CAZAL	24590	ST CREPIN ET CARLUCET
POURQUERIE	FRANCIS	LE VILLAGEOT	24140	MAURENS
POUYADE	CHRISTOPHE	LOTISSEMENT BEL AIR	24270	SARLANDE
PRAGOUT	HUGO	ROUTE DE LIMOGES - LD LAVY	24420	SARLIAC SUR L'ISLE
PREBOT	CAMILLE	ETEMPAS	24800	ST JORY DE CHALAIS
PRIEURET	CYRIL	LA CHAUMARDIE	24750	TRELISSAC
PRIVAT	PIERRE	LES FORETS	24350	LA CHAPELLE GONAGUET
PRUNIERE	JEAN PASCAL	BUGOU	24170	SAGELAT
PRUNIERE	ROMAIN	BUGOU	24170	SAGELAT
PRUNIS	CORENTIN	SIMON	24250	CENAC ET SAINT JULIEN
PUIFFE	JEAN PAUL	RTE DE BORIE VIEILLE	24460	AGONAC
PUYRAZAT	JEAN-CLAUDE	LES CHADAUDS	24300	AUGIGNAC
PUYRAZAT	SYLVIE	LES CHADEAUX	24360	AUGIGNAC
PUYRIGAUD	EMMANUEL	LA ROBINIE	24470	MILHAC DE NONTRON
PUYRIGAUD	MICKAEL	LA FAURIE	24800	ST MARTIN DE FRESSENGEAS
QUEYROI	RAYMOND	LA CAMPAGNIE	24330	EYLIAC
RANOUIL	JEAN LOUIS	PUYBARBEAU	24800	NANTHIAT
RAYMONDAUD	MAX	LA GRANGE	24340	CHAMPEAUX
RAYNAUD	JEAN CLAUDE	LA DENARIE	24420	COULAURES
RAYNAUD	JEAN PIERRE	LE GRAND MAINE	24530	CONDAT SUR TRINCOU
RAYNAUD	PHILIPPE	SACABOULIE	24320	ST JUST
REAUX	PASCALE	CHEMIN DE LARCY LES BIGOUSSIES	24600	ST MEARD DE DRONNE
REBEYROL	FLORIAN	BONNEUIL	24340	LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE
REBIERE	JEAN CLAUDE	LES FARGES	24320	COUTURES
RELHIER	PHILIPPE	BANNE	24170	SAGELAT
RENARD	CLEMENT	LEYSSONIE	24320	BERTRIC BUREE
RENARD	THIERRY	LEYSSONNIE	24320	BERTRIC BUREE
RENAUD	DAVID	GENEBRIERE	24530	CHAMPAGNAC DE BELAIR
REY	REGIS	17 RTE DE CARSAC	24610	ST MARTIN DE GURSON
REYNAL	LAURENT	GAUSSENS	24220	ST VINCENT DE COSSE
RIGAL	ALAIN	FONTAINE DE SOUBIROU	24539	GAUGEAC
RIGAL	ALEXIS	FONTAINE DE SOUBIROU	24540	GAUGEAC
ROBERT	CHARLES	25 AVENUE DU DR DUPUY	24140	VILLAMBLARD
ROBERT	JEAN LOUIS	PIRAS	24460	EYVIRAT
ROBISSOU	LUDOVIC	ARGENSAC	24600	ST PARDOUX DE DRONE
ROBY	JACQUES	NEUVILLE	24800	ST JEAN DE COLE
RODRIGUEZ	BERNARD	LE REFUGE	24230	ST MICHEL DE MONTAIGNE
ROLAND	NICOLAS	LE CODERC	24210	AJAT
ROMANOSKY	ANDRE	LES CAILLOUX	24320	ST PAUL LIZONNE

ROUBINET	PHILIPPE	LE BELLEU	24270	ST MESMIN
ROUBY	REGIS	10 IMP. LEYPALOU	24430	ANNESSE
ROUGIER	GUILLAUME	LE MAINE VIGNOU	24320	CHAMPAGNE FONTAINE
ROUGIER	JEREMIE	LES BERBOULES	24290	SERGEAC
ROUGIER	MIKAEL	COLANGE	24160	GENIS
ROUGIER	PHILIPPE	LADOSSE	24340	RUDEAU LADOSSE
ROULET	THIERRY	GARRELOUP	24300	SCEAU ST ANGEL
ROUSSEAU	GAETAN	LES CHAMPS	24270	DUSSAC
ROUSSET	STEPHANE	3 RUE DU MOULIN	24260	LES EYZIES
ROYERE	REGIS	ROUTE DE NEGRELAT	24200	SARLAT LA CADENA
RUHER	ALEXANDRE	LE GRAND RIEUX	24130	BOSSET
RULIN	JULIEN	LES GRILLES	24490	LA ROCHE CHALAIS
RYNDERS	ROMAIN	MAINE	24600	CHASSAIGNES
SADOUILLETTE	DAMIEN	LA RIVIERE DU BOURG	24550	ST CERNIN DE L'HERM
SAGET	PHILIPPE	LE PETIT GOURDON	24230	MONTCARET
SAGNE	GILLES	LA BEAUGERIE	24270	DUSSAC
SAINT ANDRE	DAMIEN	2 R. GRAND VACHER	24400	ST MEDARD DE MUSSIDAN
SAMBAT	ANDRE	AVENUE DE L'EUROPE ST AGNAN	24390	HAUTEFORT
SANFOURCHE	YANNICK	PAULHIAC	24250	DAGLAN
SARDAN	JEAN LOUIS	SIMON	24250	CENAC ET SAINT JULIEN
SAUCEL	CEDRIC	LA RIVIERE	24320	ST MARTIAL DE VIVEYROL
SAUVE	VINCENT	LE BOURG	24190	VALLEREUIL
SAVY	JEAN BERNARD	LAGEARD	24320	COUTURES
SEEGERS	PIERRE	LA BESSE	24470	ST SAUD LACOUSSIERE
SELLE	RENE	MASSAT	24410	SERVANCHES
SENRENS	STEPHANE	37 RUE DE PATUREAUX	24400	ST FRONT DE PRADOUX
SEVIGNE	DIDIER	LES FARGES	24310	PAUSSAC
SEYRAL	CLAUDE	LE PETIT SALIGNAC	24620	TAMNIES
SEYRAL	PATRICK	HLM N°54 GROGEAC	24200	SARLAT LA CADENA
SIMEON	JACQUES	LE BOURG	24330	ST CREPIN D'AUBEROCHE
SIMON	SEBASTIEN	LE GRAND MERLAT	24190	ST ANDRE DE DOUBLE
SIMON	ALAIN	PUY AURIOL	24350	LA CHAPELLE GONAGUET
SIMONET	GABRIEL	LA BREDINCHIE	24160	GENIS
SINGAINY	SAMUEL	LES CHAMPS FLEURIS	24360	PIEGUT PLUVIERS
SIZELOU	RENE	80 R. DE LA LIBERATION	24360	PIEGUT-PLUVIERS
SOREY	CHRISTIANE	JOUBERTIAS	24600	CELLES
SOUDEIX	ALAIN	LES GELINES	24110	ST AQUILIN
SOULIER	JEROME-ALAIN	LENREQUIS	24320	CERCLES
STEFANELLI	PIERRE	LE BRET	24350	MONTAGRIER
TALON	GERARD	36 IMPASSE DE DAUZAN	33220	PORT STE FOY ET PONCHAPT
TALOU LINARES	GERARD	37 BIS RTE DE LAUGLUSIE	24430	COURSAC
TERRISSE	JEAN CLAUDE	LE FOND DU CROS	24700	MENESPLET
TEILLET	JEAN LUC	36 RUE DE L'EGLISE	24610	ST MEARD DE GURCON
THEBAULT	FRANCOIS	LE MAINE	24140	CLERMONT DE BEAUREGARD
THEILLOUT	BERTRAND	LE MAINE SUD	24350	ST VICTOR
THEVENIN	CHRISTIAN	LE MONTEIL	24170	ST LAURENT LA VALLEE
THOMAS	BENJAMIN	8 ROUTE DE MONTPON	24700	LE PIZOU

THOMAS	JEAN MARIE	LES ROCHERS	24360	STE ESTEPHE
THOMAS	PAUL	4 RUE MARCEL PAGNOL	24600	RIBERAC
TICHET	JEAN MICHEL	ST MARTIN	24160	EXCIDEUIL
TINDER	JOEL	RTE DES FOUGERES	24340	VIEUX MAREUIL
TOUPIN	JEAN FRANCOIS	LE BOCAGE	24270	LANOUAILLE
TOURNIER	GEORGES	1 R. LA FONTAINE ARGENTINE	24350	LISLE
TRAPY	JACQUES	CRABIDOU	24220	CASTELS
TREVET	JEAN LUC	LE PEUCH	24140	CLERMONT DE BEAUREGARD
TRICOULET	ERIC	LE MONDIOL	24220	COUX ET BIGAROQUE MOUZENS
TRUFFY	ERIC	CHAMPLOUVIERS	24800	ST PIERRE DE COLE
TRUTEAU	REGIS	LES GREZES	24600	VILLETUREIX
USCAIN	LIONEL	POUVERIERAS	24460	LIGUEUX
VALADE	PHILIPPE	LES MARGAROUX	24400	LES LECHES
VALEIX	ALAIN	LES GRANGES	24300	ABJAT SUR BANDIAT
VALETTE	MARYSE	LE TAUZY	24410	ST PRIVAT DES PRES
VALLADE	ALAIN	LES GRANGES	24320	LA CHAPELLE GRESIGNAC
VALLADE	JORDAN	CHEZ GAILLOU	24600	SAINTE MARTIN DE RIBERAC
VALLIER	MICHEL	LES PLACES	24350	MONTAGRIER
VALLIER-GISLARD	LAETITIA	CHARDEUIL	24420	COULAURES
VANDEGHINSTE	ALEXANDRE	ROUTE DE PUYMEZIER	24300	SCEAU ST ANGEL
VANDENABEELE	ALPHONSE	CABANETAS	24130	GINESTET
VARAILLON	LAURENT	LA MEYNARDIE	24340	PUYRENIER
VAUCEL	FRANCIS	LE ROC	24220	BEYNAC ET CAZENAC
VEDRENNE	JEAN FRANCOIS	CHANTEGROS	24300	JAVERLHAC
VEILHON	ALAIN	LACOSTE	24480	LE BUISSON DE CADOUIN
VERGNAC	DANIEL	GUILLASSOU	24110	ST LEON SUR L'ISLE
VERMES	BERNARD	LE ROUZEAU	24490	LA ROCHE CHALAIS
VERNET	FRANCK	PETIT CHALEIX	24270	PAYZAC
VIDEAU	PATRICE	LE PORTAIL	24460	AGONAC
VIEILLEMARD	ALAIN	BOUERE	24300	TEYJAT
VIGIER	ALAIN	11 CH. DES MATAUX	24650	CHANCELADE
VIGNAUD	BERNARD	LE BOURG NORD	24300	LE BOURDEIX
VILLATE	MICHEL	LE ROYALET	24330	ST PIERRE DE CHIGNAC
VILLESUZANNE	ROLAND	LA VEYSSIERE	24190	ST JEAN D'ATAUX
VILLESUZANNE	JEAN MICHEL	MONTAZEL	24200	STE NATHALENE
VILQUIN	ANTHONY	LE CLUZELOU 1535 RTE DE PERIGUEUX	24140	VILLAMBLARD
VIROULAUD	DANIEL	LES TERRES DU BOURG	24800	ST JORY DE CHALAIS
VIRVALEIX	GERARD	3 LOTISSEMENT BONNEFOND	24460	LIGUEUX

VIRVALEIX	RAYMOND	16 RTE DES SCIERIES	24460	NEGRONDES
VITRE	CLEBERT	LA BOREILLE	24140	ST GEORGES DE MONTCLARD
VOISIN	DANIEL	JOURDONNIERE	24300	LA CHAPELLE MONTMOREAU
WAQUET	CHRISTIAN	8 R. DU MARAIS	24130	LA FORCE
WEGER	BERNARD	15 PROMENADE DE LA SABLIERE	24800	THIVIERS
ZAMBELLI	JEAN CLAUDE	REZONZAC	24160	ST MEDARD D'EXCIDEUIL
ZAMBELLI	LAURENT	LES MAISONS	24750	TRELISSAC
ZUGNO	PATRICE	18 RUE JEAN GUINIER	24190	NEUVIC



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE DORDOGNE

Services de
l'État Cité administrative
Direction Départementale
de la Cohésion Sociale et
de Protection des
populations 24024
PERIGUEUX Cedex

ANNEXE 2

A l'arrêté préfectoral n° 20200724-0001 ordonnant des chasses particulières aux fins de surveillance et de prévention de la tuberculose bovine dans le département de la Dordogne (24)

Liste des communes composant les zones au jour de la signature du présent arrêté

Mise à jour le 19 janvier 2021

COMMUNE	INSEE	ZONE
ABJAT SUR BANDIAT	24001	Infectée Nord
AGONAC	24002	Infectée Nord
AJAT	24004	Tampon Nord
ALLAS LES MINES	24006	Infectée Sud
ALLEMANS	24007	Infectée Nord
ALLES SUR DORDOGNE	24005	Tampon Sud
ANGOISSE	24008	Infectée Nord
ANLHIAC	24009	Infectée Nord
ANNESSE ET BEAULIEU	24010	Infectée Nord
ANTONNE ET TRIGONANT	24011	Infectée Nord
AUDRIX	24015	Tampon Sud
AUGIGNAC	24016	Infectée Nord
AZERAT	24019	Tampon Nord
BADEFOLS D ANS	24021	Tampon Nord
BASSILLAC ET AUBEROCHE	24026	Infectée Nord
BEAUPOUYET	24029	Infectée Nord
BEAUREGARD ET BASSAC	24031	Prospection
BEAURONNE	24032	Infectée Nord
BELEVMAS	24034	Tampon Nord
BERBIGUIERES	24036	Infectée Sud
BERTRIC BUREE	24038	Infectée Nord
BESSE	24039	Infectée Sud
BEYNAC ET CAZENAC	24040	Infectée Sud
BIRAS	24042	Infectée Nord
BOISSEUILH	24046	Tampon Nord
BONNEVILLE ET SAINT AVIT DE FUMADIERES	24048	Tampon Nord

BOSSET	24051	Tampon Nord
BOUILLAC	24052	Tampon Sud
BOULAZAC ISLE MANOIRE	24053	Infectée Nord
BOURDEILLES	24055	Infectée Nord
BOURG DES MAISONS	24057	Infectée Nord
BOURG DU BOST	24058	Infectée Nord
BOURGNAC	24059	Tampon Nord
BOURROU	24061	Tampon Nord
BOUTEILLES SAINT SEBASTIEN	24062	Infectée Nord
BOUZIC	24063	Infectée Sud
BRANTOME EN PERIGORD	24064	Infectée Nord
BROUCHAUD	24066	Tampon Nord
BUSSAC	24069	Infectée Nord
BUSSEROLLES	24070	Tampon Nord
BUSSIERE BADIL	24071	Tampon Nord
CALVIAC EN PERIGORD	24074	Tampon Sud
CAMPAGNAC LES QUERCY	24075	Infectée Sud
CAMPAGNE	24076	Infectée Sud
CAPDROT	24080	Tampon Sud
CARLUX	24081	Tampon Sud
CARSAC AILLAC	24082	Infectée Sud
CARSAC DE GURSON	24083	Tampon Nord
CARVES	24084	Infectée Sud
CASTELNAUD LA CHAPELLE	24086	Infectée Sud
CASTELS ET BEZENAC	24087	Infectée Sud
CELLES	24090	Infectée Nord
CENAC ET SAINT JULIEN	24091	Infectée Sud
CHALAGNAC	24094	Tampon Nord
CHALAIS	24095	Infectée Nord
CHAMPAGNAC DE BELAIR	24096	Infectée Nord
CHAMPAGNE ET FONTAINE	24097	Infectée Nord
CHAMPCEVINEL	24098	Infectée Nord
CHAMPNIERS ET REILHAC	24100	Infectée Nord
CHAMPS ROMAIN	24101	Infectée Nord
CHANCELADE	24102	Infectée Nord
CHANTERAC	24104	Tampon Nord
CHAPDEUIL	24105	Infectée Nord
CHASSAIGNES	24114	Infectée Nord
CHATEAU L EVEQUE	24115	Infectée Nord
CHATRES	24116	Tampon Nord
CHERVAL	24119	Infectée Nord
CHERVEIX CUBAS	24120	Infectée Nord
CHOURGNAC	24121	Infectée Nord
CLADECH	24122	Infectée Sud
CLERMONT D EXCIDEUIL	24124	Infectée Nord
CLERMONT DE BEAUREGARD	24123	Prospection

COMBERANCHE ET EPELUCHE	24128	Infectée Nord
CONDAT SUR TRINCOU	24129	Infectée Nord
CONNIZAC	24131	Infectée Nord
CORGNAC SUR L ISLE	24134	Infectée Nord
CORNILLE	24135	Infectée Nord
COUBJOURS	24136	Tampon Nord
COULAURES	24137	Infectée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERES	24138	Infectée Nord
COURSAC	24139	Tampon Nord
COUTURES	24141	Infectée Nord
COUX ET BIGAROQUE MOUZENS	24142	Infectée Sud
CREYSSAC	24144	Infectée Nord
CREYSSENSAC ET PISSOT	24146	Tampon Nord
CUBJAC AUVEZERE VAL D ANS	24147	Infectée Nord
DAGLAN	24150	Infectée Sud
DOISSAT	24151	Infectée Sud
DOMME	24152	Infectée Sud
DOUCHAPT	24154	Infectée Nord
DOUVILLE	24155	Prospection
DOUZILLAC	24157	Infectée Nord
DUSSAC	24158	Infectée Nord
ECHOURGNAC	24159	Infectée Nord
EGLISE NEUVE D ISSAC	24161	Infectée Nord
EGLISE NEUVE DE VERGT	24160	Tampon Nord
ESCOIRE	24162	Infectée Nord
ETOUARS	24163	Tampon Nord
EXCIDEUIL	24164	Infectée Nord
EYGURANDE ET GARDEDEUIL	24165	Infectée Nord
EYRAUD CREMPSE MAURENS	24259	Tampon Nord
EYZERAC	24171	Infectée Nord
FIRBEIX	24180	Infectée Nord
FLORIMONT GAUMIER	24184	Infectée Sud
FOSSEMAGNE	24188	Tampon Nord
FOUGUEYROLLES	24189	Infectée Nord
FOULEIX	24190	Prospection
FRAISSE	24191	Infectée Nord
GABILLOU	24192	Tampon Nord
GARDONNE	24194	Tampon Nord
GENIS	24196	Infectée Nord
GINESTET	24197	Tampon Nord
GOUT ROSSIGNOL	24199	Infectée Nord
GRAND BRASSAC	24200	Infectée Nord
GRANGES D ANS	24202	Tampon Nord
GRIGNOLS	24205	Tampon Nord
GRIVES	24206	Infectée Sud
GROLEJAC	24207	Infectée Sud

GRUN BORDAS	24208	Tampon Nord
HAUTEFAYE	24209	Infectée Nord
HAUTEFORT	24210	Infectée Nord
ISSAC	24211	Tampon Nord
JAURE	24213	Tampon Nord
JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT ROBERT	24214	Infectée Nord
JUMILHAC LE GRAND	24218	Infectée Nord
LA CHAPELLE AUBAREIL	24106	Tampon Sud
LA CHAPELLE FAUCHER	24107	Infectée Nord
LA CHAPELLE GONAGUET	24108	Infectée Nord
LA CHAPELLE GRESIGNAC	24109	Infectée Nord
LA CHAPELLE MONTABOURLET	24110	Infectée Nord
LA CHAPELLE MONTMOREAU	24111	Infectée Nord
LA CHAPELLE SAINT JEAN	24113	Tampon Nord
LA COQUILLE	24133	Infectée Nord
LA DOUZE	24156	Tampon Nord
LA FORCE	24222	Tampon Nord
LA JEMAYE PONTEYRAUD	24216	Infectée Nord
LA ROCHE CHALAIS	24354	Infectée Nord
LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE	24353	Infectée Nord
LA ROQUE GAGEAC	24355	Infectée Sud
LA TOUR BLANCHE CERCLES	24554	Infectée Nord
LACROPTE	24220	Tampon Nord
LAMONZIE SAINT MARTIN	24225	Tampon Nord
LANOUAILLE	24227	Infectée Nord
LARZAC	24230	Infectée Sud
LAVAU	24232	Tampon Sud
LE BOURDEIX	24056	Infectée Nord
LE BUGUE	24067	Tampon Sud
LE BUISSON DE CADOUIN	24068	Tampon Sud
LE FLEIX	24182	Tampon Nord
LE PIZOU	24329	Infectée Nord
LEGUILLAC DE L AUCHE	24236	Infectée Nord
LEMPZOURS	24238	Infectée Nord
LES EYZIES	24172	Tampon Sud
LES LECHES	24234	Infectée Nord
LIMEUIL	24240	Tampon Sud
LIMEYRAT	24241	Tampon Nord
LISLE	24243	Infectée Nord
LOUBEJAC	24245	Tampon Sud
LUNAS	24246	Tampon Nord
LUSIGNAC	24247	Infectée Nord
LUSSAS ET NONTRONNEAU	24248	Infectée Nord
MANZAC SUR VERN	24251	Tampon Nord
MARCILLAC SAINT QUENTIN	24252	Tampon Sud
MAREUIL EN PERIGORD	24253	Infectée Nord

MARNAC	24254	Infectée Sud
MARQUAY	24255	Infectée Sud
MARSAC SUR L ISLE	24256	Infectée Nord
MARSALES	24257	Tampon Sud
MAYAC	24262	Infectée Nord
MAZEYROLLES	24263	Tampon Sud
MENESPLET	24264	Infectée Nord
MENSIGNAC	24266	Infectée Nord
MEYRALS	24268	Infectée Sud
MIALET	24269	Infectée Nord
MILHAC DE NONTRON	24271	Infectée Nord
MINZAC	24272	Infectée Nord
MONFAUCON	24277	Tampon Nord
MONPLAISANT	24293	Infectée Sud
MONTAGNAC D AUBEROCHE	24284	Tampon Nord
MONTAGNAC LA CREMPSE	24285	Tampon Nord
MONTAGRIER	24286	Infectée Nord
MONTAZEAU	24288	Tampon Nord
MONTCARET	24289	Tampon Nord
MONTFERRAND DU PERIGORD	24290	Tampon Sud
MONTPEYROUX	24292	Tampon Nord
MONTPON MENESTEROL	24294	Infectée Nord
MONTREM	24295	Infectée Nord
MOULIN NEUF	24297	Infectée Nord
MUSSIDAN	24299	Infectée Nord
NABIRAT	24300	Infectée Sud
NAILHAC	24302	Tampon Nord
NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC	24303	Infectée Nord
NANTHEUIL	24304	Infectée Nord
NANTHIAT	24305	Infectée Nord
NASTRINGUES	24306	Tampon Nord
NEGRONDES	24308	Infectée Nord
NEUVIC	24309	Infectée Nord
NONTRON	24311	Infectée Nord
ORLIAC	24313	Infectée Sud
PARCOUL CHENAUD	24316	Infectée Nord
PAUSSAC ET SAINT VIVIEN	24319	Infectée Nord
PAYS DE BELVES	24035	Infectée Sud
PAYZAC	24320	Infectée Nord
PERIGUEUX	24322	Infectée Nord
PETIT BERSAC	24323	Infectée Nord
PEYZAC LE MOUSTIER	24326	Tampon Sud
PIEGUT PLUVIERS	24328	Infectée Nord
PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT	24335	Infectée Nord
PRATS DE CARLUX	24336	Tampon Sud
PRATS DU PERIGORD	24337	Tampon Sud

PREYSSAC D EXCIDEUIL	24339	Infectée Nord
PRIGONRIEUX	24340	Tampon Nord
PROISSANS	24341	Tampon Sud
QUINSAC	24346	Infectée Nord
RAZAC SUR L ISLE	24350	Infectée Nord
RIBERAC	24352	Infectée Nord
RUDEAU LADOSSE	24221	Infectée Nord
SAGELAT	24360	Infectée Sud
SAINT AMAND DE VERGT	24365	Prospection
SAINT ANDRE D ALLAS	24366	Infectée Sud
SAINT ANDRE DE DOUBLE	24367	Infectée Nord
SAINT ANTOINE DE BREUILH	24370	Tampon Nord
SAINT AQUILIN	24371	Tampon Nord
SAINT ASTIER	24372	Infectée Nord
SAINT AUBIN DE NABIRAT	24375	Infectée Sud
SAINT AULAYE PUYMANGOU	24376	Infectée Nord
SAINT AVIT RIVIERE	24378	Tampon Sud
SAINT BARTHELEMY DE BELLEGARDE	24380	Infectée Nord
SAINT BARTHELEMY DE BUSSIERE	24381	Infectée Nord
SAINT CERNIN DE L HERM	24386	Tampon Sud
SAINT CHAMASSY	24388	Tampon Sud
SAINT CREPIN D AUBEROCHE	24390	Tampon Nord
SAINT CREPIN ET CARLUCET	24392	Tampon Sud
SAINT CYBRANET	24395	Infectée Sud
SAINT CYPRIEN	24396	Infectée Sud
SAINT CYR LES CHAMPAGNES	24397	Tampon Nord
SAINT ESTEPHE	24398	Infectée Nord
SAINT ETIENNE DE PUYCORBIER	24399	Infectée Nord
SAINT FELIX DE BOURDEILLES	24403	Infectée Nord
SAINT FRONT D ALEMPS	24408	Infectée Nord
SAINT FRONT DE PRADOUX	24409	Infectée Nord
SAINT FRONT LA RIVIERE	24410	Infectée Nord
SAINT FRONT SUR NIZONNE	24411	Infectée Nord
SAINT GENIES	24412	Tampon Sud
SAINT GEORGES BLANCANEIX	24413	Infectée Nord
SAINT GEORGES DE MONTCLARD	24414	Prospection
SAINT GERAUD DE CORPS	24415	Infectée Nord
SAINT GERMAIN DE BELVES	24416	Infectée Sud
SAINT GERMAIN DES PRES	24417	Infectée Nord
SAINT GERMAIN DU SALEMBRE	24418	Tampon Nord
SAINT GERY	24420	Tampon Nord
SAINT HILAIRE D ESTISSAC	24422	Tampon Nord
SAINT JEAN D ATAUX	24424	Tampon Nord
SAINT JEAN D ESTISSAC	24426	Tampon Nord
SAINT JEAN DE COLE	24425	Infectée Nord
SAINT JORY DE CHALAIS	24428	Infectée Nord

SAINT JORY LAS BLOUX	24429	Infectée Nord
SAINT JULIEN DE LAMPON	24432	Tampon Sud
SAINT JUST	24434	Infectée Nord
SAINT LAURENT DES HOMMES	24436	Infectée Nord
SAINT LAURENT LA VALLEE	24438	Infectée Sud
SAINT LEON SUR L ISLE	24442	Tampon Nord
SAINT LOUIS EN L ISLE	24444	Infectée Nord
SAINT MAIME DE PEREYROL	24459	Prospection
SAINT MARCORY	24446	Tampon Sud
SAINT MARTIAL D ALBAREDE	24448	Infectée Nord
SAINT MARTIAL D ARTENSET	24449	Infectée Nord
SAINT MARTIAL DE NABIRAT	24450	Infectée Sud
SAINT MARTIAL DE VALETTE	24451	Infectée Nord
SAINT MARTIAL VIVEYROL	24452	Infectée Nord
SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS	24453	Infectée Nord
SAINT MARTIN DE GURSON	24454	Infectée Nord
SAINT MARTIN DE RIBERAC	24455	Infectée Nord
SAINT MARTIN DES COMBES	24456	Prospection
SAINT MARTIN L ASTIER	24457	Infectée Nord
SAINT MARTIN LE PIN	24458	Infectée Nord
SAINT MEARD DE DRONE	24460	Infectée Nord
SAINT MEARD DE GURCON	24461	Infectée Nord
SAINT MEDARD D EXCIDEUIL	24463	Infectée Nord
SAINT MEDARD DE MUSSIDAN	24462	Infectée Nord
SAINT MESMIN	24464	Tampon Nord
SAINT MICHEL DE DOUBLE	24465	Infectée Nord
SAINT MICHEL DE MONTAIGNE	24466	Tampon Nord
SAINT PANCRACE	24474	Infectée Nord
SAINT PANTALY D EXCIDEUIL	24476	Infectée Nord
SAINT PARDOUX DE DRONE	24477	Infectée Nord
SAINT PARDOUX ET VIELVIC	24478	Infectée Sud
SAINT PARDOUX LA RIVIERE	24479	Infectée Nord
SAINT PAUL DE SERRE	24480	Tampon Nord
SAINT PAUL LA ROCHE	24481	Infectée Nord
SAINT PAUL LIZONNE	24482	Infectée Nord
SAINT PIERRE D EYRAUD	24487	Infectée Nord
SAINT PIERRE DE CHIGNAC	24484	Tampon Nord
SAINT PIERRE DE COLE	24485	Infectée Nord
SAINT PIERRE DE FRUGIE	24486	Infectée Nord
SAINT POMPONT	24488	Infectée Sud
SAINT PRIEST LES FOUGERES	24489	Infectée Nord
SAINT PRIVAT EN PERIGORD	24490	Infectée Nord
SAINT RABIER	24491	Tampon Nord
SAINT RAPHAEL	24493	Infectée Nord
SAINT REMY	24494	Infectée Nord
SAINT ROMAIN DE MONPAZIER	24495	Tampon Sud

SAINT ROMAIN ET SAINT CLEMENT	24496	Infectée Nord
SAINT SAUD LACOUSSIERE	24498	Infectée Nord
SAINT SAUVEUR LANDE	24500	Infectée Nord
SAINT SEVERIN D ESTISSAC	24502	Tampon Nord
SAINT SULPICE D EXCIDEUIL	24505	Infectée Nord
SAINT SULPICE DE ROUMAGNAC	24504	Infectée Nord
SAINT VICTOR	24508	Infectée Nord
SAINT VINCENT DE CONNEZAC	24509	Tampon Nord
SAINT VINCENT DE COSSE	24510	Infectée Sud
SAINT VINCENT JALMOUTIERS	24511	Infectée Nord
SAINT VINCENT LE PALUEL	24512	Tampon Sud
SAINT VINCENT SUR L ISLE	24513	Infectée Nord
SAINT VIVIEN	24514	Tampon Nord
SAINTE CROIX DE MAREUIL	24394	Infectée Nord
SAINTE EULALIE D ANS	24401	Infectée Nord
SAINTE FOY DE BELVES	24406	Infectée Sud
SAINTE MONDANE	24470	Tampon Sud
SAINTE NATHALENE	24471	Tampon Sud
SAINTE ORSE	24473	Infectée Nord
SAINTE TRIE	24507	Tampon Nord
SALAGNAC	24515	Tampon Nord
SALLES DE BELVES	24517	Tampon Sud
SANILHAC	24312	Tampon Nord
SARLANDE	24519	Infectée Nord
SARLAT LA CANEDA	24520	Infectée Sud
SARLIAC SUR L ISLE	24521	Infectée Nord
SARRAZAC	24522	Infectée Nord
SAVIGNAC DE NONTRON	24525	Infectée Nord
SAVIGNAC LEDRIER	24526	Tampon Nord
SAVIGNAC LES EGLISES	24527	Infectée Nord
SCEAU SAINT ANGEL	24528	Infectée Nord
SEGONZAC	24529	Tampon Nord
SERGEAC	24531	Tampon Sud
SERVANCHES	24533	Infectée Nord
SIMEYROLS	24535	Tampon Sud
SIORAC DE RIBERAC	24537	Infectée Nord
SIORAC EN PERIGORD	24538	Tampon Sud
SORGES ET LIGUEUX EN PERIGORD	24540	Infectée Nord
SOUDAT	24541	Tampon Nord
SOURZAC	24543	Infectée Nord
TAMNIES	24544	Tampon Sud
TEILLOTS	24545	Tampon Nord
TEMPLE LAGUYON	24546	Infectée Nord
TEYJAT	24548	Infectée Nord
THENON	24550	Tampon Nord
THIVIERS	24551	Infectée Nord

TOCANE SAINT APRE	24553	Infectée Nord
TOURTOIRAC	24555	Infectée Nord
TRELISSAC	24557	Infectée Nord
TURSAC	24559	Tampon Sud
URVAL	24560	Tampon Sud
VALLEREUIL	24562	Tampon Nord
VANXAINS	24564	Infectée Nord
VARAIGNES	24565	Infectée Nord
VAUNAC	24567	Infectée Nord
VELINES	24568	Tampon Nord
VENDOIRE	24569	Infectée Nord
VERTEILLAC	24573	Infectée Nord
VEYRIGNAC	24574	Tampon Sud
VEYRINES DE DOMME	24575	Infectée Sud
VEZAC	24577	Infectée Sud
VILLAMBLARD	24581	Tampon Nord
VILLARS	24582	Infectée Nord
VILLEFRANCHE DE LONCHAT	24584	Infectée Nord
VILLEFRANCHE DU PERIGORD	24585	Infectée Sud
VILLETUREIX	24586	Infectée Nord
VITRAC	24587	Infectée Sud